

# Compte rendu du SNJ du CSE Réseau régional



*Toutes les images de ce compte rendu ont été imaginées par des humains et fabriquées avec l'aide d'outils graphiques et d'IA.*

## Le CSE contrarié

Un CSE printanier, mais à couteaux tirés, avec en toile de fond le troisième mandat de Delphine Ernotte à la tête de France Télévisions.

La présidente prépare d'ores et déjà un plan violent à coup de compression d'effectifs, de polyvalence des métiers et de fusion à marche forcée. Elle en a fait état sans complexe devant l'ARCOM avant de relayer ses annonces dans plusieurs médias nationaux dès sa réélection.

Malgré ce projet brutal taillé à la serpe, la directrice du réseau continue de nier la réalité, mais n'oublie pas de féliciter la présidente pour sa réélection.

Parmi les points abordés, les comptes annuels adoptés en CSE, le rapport documenté de la CSSCT, une expertise fouillée sur l'immobilier du réseau et un point sur les élections professionnelles décalées à l'automne.

Enfin, et c'est important, le juge des référés rendra sa décision le 3 juin prochain suite au recours des élus sur ICI et les ETP concernant l'absence de consultation du CSE sur le rapprochement avec la radio publique et la compression d'effectifs dans le réseau.

Une décision très attendue à trois jours de la disparition des chaînes sous une marque unique voulue par la présidente.



## AU SOMMAIRE

- [Tous aux urnes !](#)
- [Immobilier en berne](#)
- [Absentéisme en hausse dans le réseau](#)
- [Santé en sursis](#)
- [Comptes du CSE : le bilan 2024](#)
- [Cantines de PACA](#)



# Tous aux urnes !

On connaît (enfin) les dates des prochaines élections professionnelles ! Ce ne sera pas juste avant les départs en vacances, mais pendant l'automne.

Vous aurez une semaine pour voter électroniquement au premier tour entre le jeudi 6 novembre et le mercredi 12 novembre. Le second tour se fera entre le jeudi 27 novembre et le mercredi 3 décembre.

Un scrutin déterminant pour l'avenir du SNJ qui devra atteindre les 10 % pour rester représentatif et continuer à défendre nos valeurs et vos droits !

La DRH Vanessa Fixot a annoncé par ailleurs que le futur CSE constitutif se tiendrait le 9 décembre au matin. Le premier CSE de la nouvelle mandature aura lieu courant janvier l'année prochaine.



# Immobilier en berne

Ce CSE fut l'occasion d'étudier le retour d'expertise sur les dernières stations régionales sorties de terre à Rouen, Poitiers et la réhabilitation de l'antenne de Rennes. Cette expertise libre, commandée par les élus du CSE, a pour but de mettre en perspective le schéma du directeur de l'immobilier et le vécu quotidien des salariés dans ces stations dites de nouvelle génération.

On s'en doutait, car beaucoup d'éléments dans ces nouvelles stations ne fonctionnent pas et les modifications vont bon train quand c'est encore possible de corriger ce qui aurait dû être pris en compte dès la conception.

Vos élus enragent, car l'absence d'écoute des salariés engendre beaucoup de surcoûts pour résoudre à postériori les dysfonctionnements et les problèmes de conception.

En attendant, ce sont les salariés qui subissent chaque jour les désagréments : open space en flex office trop bruyants, espaces trop petits et non évolutifs, bureaux à la chaleur excessive en été et à contrario trop froid en hiver.

La direction semble ne pas partager la majorité des constats de cette sérieuse expertise. Mais le directeur de l'immobilier, qui campe sur ses positions, dit vouloir évoluer vers plus de coconstruction. À suivre donc !

Afin d'huiler les engrenages grippés de ce schéma immobilier imposé, une experte du projet "Campus" au Siège va rejoindre la direction de la prévention des risques afin d'accompagner les projets à venir et de mesurer leurs conséquences sur les salariés.



# Absentéisme en hausse dans le réseau

Pas de surprise en raison du climat social dans le réseau où les risques psychosociaux continuent de produire des dégâts dans les effectifs.

Le taux d'absentéisme traduit aussi un certain malaise au sein de l'entreprise France 3, même si la direction feint de l'ignorer.

Alors qu'en 2023, il était de 6,25 %, en 2024, il grimpe à 6,81 %.

Au hit-parade des absences, on note des hausses qui concernent avant tout l'Occitanie, Paris Ile-de-France, PACA, les Hauts-de-France, Grand-Est et les services parisiens du Réseau.

Au total, 15 antennes sur 24 ont vu leur taux augmenter, dont la Nouvelle-Aquitaine, la Normandie ou encore AURA, dont les chiffres restent toujours élevés d'une année sur l'autre.

Le pilotage social précise que ce taux résulte des absences longues durées.

À noter cependant que ces dernières ne touchent que 4,66 % des salariés, dont certains frappés d'affection de longue durée ou de maladies chroniques.

Mais cela n'explique pas tout, car les élus font remarquer que parmi ces longs arrêts, il y a aussi des dépressions réactionnelles, des burn out ou des décompensations dues souvent aux conditions de travail.



À noter également que le chiffre des accidents du travail (AT = 5,5 % des motifs d'absence) continue de grimper de manière inquiétante.

D'autant plus que ce taux ne prend pas en compte le refus régulier de reconnaissance de ces AT par l'employeur.

# Santé en sursis

Certaines enquêtes paritaires, comme à Amiens ou à Metz, laissent à penser que la direction continue de protéger aveuglément ses cadres au détriment de la santé de certains salariés laissés pour compte et en mauvaise situation.

La commission santé et sécurité au travail (CSSCT) a déploré enfin que certaines enquêtes, comme à Clermont, Marseille ou Nancy, n'aient pas été encore restituées aux intéressés ni aux instances locales de proximité.

Quant au travail mené à France 3 Côte d'Azur par le directeur de la prévention des risques et un expert, une restitution sur la méthode dite de "thérapie sociale" aura lieu le 16 juin prochain uniquement en présentiel.

Erratum : suite à notre compte rendu de mars dernier sur l'expertise à la locale de Nîmes, nous rappelons que le salarié a fait l'objet d'un licenciement pour comportement et propos inappropriés. Il a en outre déclaré être victime de harcèlement moral.



# Comptes du CSE : le bilan 2024

Fait marquant de l'année : il n'y a plus de condition d'ancienneté pour bénéficier des activités sociales et culturelles du CSE. Cela a permis à plus de CDD de profiter des avantages et des subventions des ASC.

Les élus avaient craint une explosion des dépenses et avaient alors revu à la baisse certaines subventions.

Le résultat de l'exercice 2024 se termine tout de même de façon positive. Le CSE a bouclé ses comptes en 2024 avec un budget excédentaire : 158 000 € pour le budget de fonctionnement, 353 000 € pour le budget des ASC.

Les élus devront prochainement réévaluer les subventions au regard de ces résultats.

Les principaux postes de subventions sont les chèques culture, les remboursements sur facture, les cadeaux de Noël et enfin les voyages.

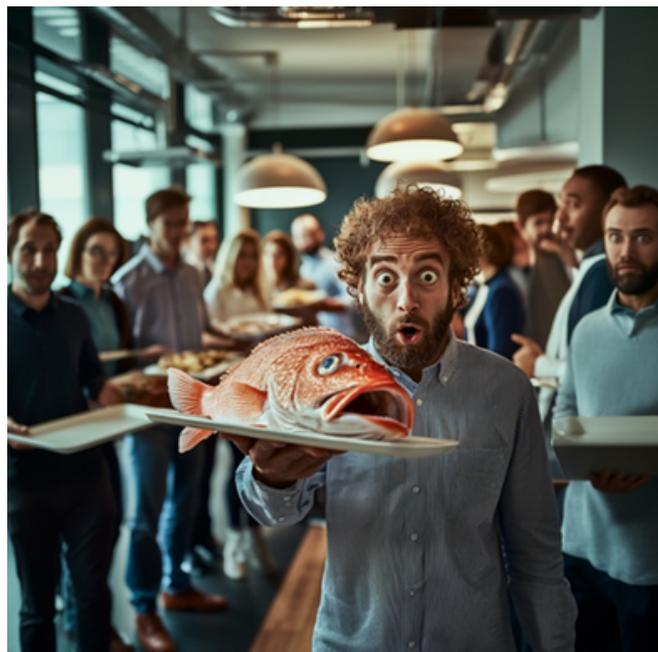
Prenant en compte les bons résultats de l'exercice budgétaire, la dotation globale aux antennes est en augmentation pour 2025.



# Cantines de PACA

En 2024, la fréquentation dans les cantines de Marseille et d'Antibes a augmenté. Malgré cela, elles finissent l'année 2024 en déficit.

La faute aux subventions non versées intégralement par la direction depuis 2019.



## **Vos élu·es et représentant SNJ :**

Jean-Manuel Bertrand, Vincent Habran, Julien Le Coq  
et Hervé Colosio

**Vos questions et remarques sont toujours les bienvenues !**

Prochain CSE ordinaire du réseau régional :  
**les 18 & 19 juin.**